

Guerre en Libye : Washington regarde se lever « l'aube de l'odyssée » africaine

Par [Thierry Meyssan](#)

Mondialisation.ca, 23 mars 2011

[Le Réseau Voltaire](#) 23 mars 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [Le «Printemps arabe»](#), [LE MAGHREB](#)

Les frappes françaises sur la Libye ne sont pas une opération française, mais une sous-traitance de l'opération *Odyssey Dawn* placée sous l'autorité de l'US AfriCom. Elles n'ont pas pour objet de secourir les populations civiles libyennes, mais elles prétextent de la situation pour ouvrir la voie au débarquement des forces états-uniennes sur le continent noir, observe Thierry Meyssan.



Au sommet de Londres du 2 novembre 2010, la France a décidé de faire Défense commune avec les Britanniques, qui dépendent des Etats-Unis.

Ce sont la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis qui ont proposé au Conseil de sécurité des Nations Unies le texte adopté en tant que résolution 1973, instituant une zone d'exclusion aérienne au dessus de la Libye.

Cette initiative doit se comprendre de deux manières :

Premièrement, Barack Obama ne souhaitait pas endosser vis-à-vis de son opinion publique intérieure une troisième guerre dans le monde musulman, après celles dans lesquelles son pays est embourbé, en Afghanistan et en Irak. Washington a donc préféré déléguer cette opération à ses alliés.

Deuxièmement, Nicolas Sarkozy—qui représente les intérêts états-uniens partisans de la « *relation spéciale* » entre Londres et Washington— s'est efforcé prioritairement depuis le

début de son mandat de rapprocher les défenses françaises et britanniques. Il y est parvenu avec les accords de défense du 2 novembre 2010 et trouve dans la crise libyenne l'occasion d'une action commune.

Avec le retour dans le commandement intégré de l'OTAN, voté le 17 mars 2009 et acté au sommet de Strasbourg-Kehl, les 3-4 avril 2009, Nicolas Sarkozy a renoncé au principe d'une défense française indépendante.

Avec le Traité de Lisbonne, dont il revendique être l'un des principaux artisans, il avait déjà contraint l'Union européenne à renoncer à toute défense indépendante et à s'en remettre définitivement à l'OTAN.

Sa politique marque le triomphe, avec un demi-siècle de retard, du principe de la CED, jadis combattu par les gaullistes et les communistes.

Sous le prétexte de réaliser des économies d'échelle en période de crise, David Cameron et Nicolas Sarkozy ont liquidé les derniers acquis du front nationaliste gaullo-communiste et signé deux traités.

Le premier prévoit une coopération accrue ainsi que le partage et la mutualisation de matériels et d'équipements, dont les porte-avions. Surtout, il institue une force expéditionnaire interarmées conjointe, mais non permanente, composée de 3 000 à 3 500 hommes, susceptible d'être déployée, avec préavis, pour des opérations militaires bilatérales de l'OTAN, de l'Union européenne ou des Nations Unies.

Le second initie des projets industriels et de recherche-développement. Surtout, il prévoit la mise en commun de technologies en matière d'essais nucléaires en laboratoire. Ce qui implique que la force de dissuasion nucléaire française ne sera plus indépendante —tandis que la force de dissuasion britannique est sous contrôle états-unien—.

Pour concrétiser la force expéditionnaire franco-britannique, les ministres compétents des deux pays, Liam Fox et Alain Juppé (ministre de la Défense du 14 novembre 2010 au 27 février 2011) ont planifié un vaste exercice aérien commun qui devait se dérouler du 21 au 25 mars 2011, sous la dénomination *Southern Mistral*.



L'étrange logo du commandement des opérations aériennes. Le rétiaire ne protège pas l'oiseau de la liberté, mais le fait prisonnier dans son filet.

Il devait comporter « des missions aériennes de type COMAO (Composite Air Operations) et un raid spécifique (Southern Storm) en vue de délivrer une frappe conventionnelle à très longue distance. Plus de 500 personnes seront mobilisées pour cet exercice bilatéral », indique le site internet dédié édité par le Commandement de la Défense aérienne et des Opérations aériennes, « [Southern Mistral](#) ».

« Six avions Tornado GR4, un ravitailleur Vickers VC-10 et un Boeing E3D seront mobilisés aux côtés des Mirage 2000D, 2000N et 2000C de l'Armée de l'air française qui engagera une trentaine d'aéronefs incluant hélicoptères, Boeings ravitailleurs et avions radar Awacs (...)

Simultanément, le Commando Parachutiste Air 20 (CPA20) accueillera à Dijon un de ses homologues britanniques, le RAF Regiment et s'entraînera à la mission de protection des bases aériennes en théâtre opérationnel telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée en Afghanistan.

Par ailleurs, des membres du RAF Regiment seront entraînés à la pratique des mesures de sécurité aérienne à partir d'hélicoptères. Ces procédures particulières sont appliquées au quotidien par les hélicoptères « sûreté aérienne » de l'armée de l'air afin de pouvoir intervenir contre les aéronefs se déplaçant à faible vitesse », poursuit le communiqué officiel.

Cet exercice devait être dirigé par les généraux Desclaux et de Longvilliers (France), l'air marshall Garwood et l'air commodore Maas (Royaume-Uni).

Hasard ou préméditation ? Quoi qu'il en soit, c'est une opération réelle et non un exercice qui a été lancée le 19 mars 2011 en application de la résolution 1973 du Conseil de sécurité. Seuls la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis y ont participé le premier jour. En attendant la participation d'autres Etats membres de l'OTAN et la constitution d'un

commandement de coalition, toutes les opérations —y compris françaises— sont coordonnées depuis l’AfriCom, basé à Stuttgart (Allemagne) par le général états-unien Carter Ham. Les forces navales —y compris les bâtiments italiens et canadiens qui rejoignent la zone— et le commandement tactique sont placés sous l’autorité de l’amiral états-unien Samuel J. Locklear, embarqué sur l’USS Mount Whitney. Tout cela conformément à la planification préalable de l’OTAN [1]. On est donc bien loin du bla-bla officiel sur l’initiative française, mais dans la logique décrite plus haut de vassalisation des forces.

Le volet français de l’opération a été dénommé *Harmattan*, mot qui désigne ce « *Mistral du Sud* » qui balaye l’Afrique occidentale.

Le volet britannique s’appelle *Operation Ellamy*.

Mais le volet US est dénommée *Odyssey Dawn*, afin que chacun comprenne qu’il marque l’aube d’une odyssee états-unienne en Afrique [2]. Il importe ici de noter que, contrairement aux discours lénifiants et mensongers des leaders atlantistes, la résolution 1973 est rédigée en termes si flous qu’elle peut autoriser le débarquement de troupes coloniales en Libye. En effet, l’interdiction de « *déploiement d’une force d’occupation étrangère sous quelque forme que ce soit et sur n’importe quelle partie du territoire libyen* » ne s’applique pas à la création de la zone d’exclusion aérienne, mais uniquement aux opérations de protection civile (§ 4). Ce point a été soulevé par les ambassadeurs de Russie et de Chine au Conseil de sécurité et n’a pas trouvé de réponse, en conséquence de quoi, ils se sont abstenus durant le vote [3]



Lors du point de presse du Pentagone, le 19 mars, le vice-amiral Gortney a expliqué que les tirs de missiles US visaient à façonner le théâtre d’opération dans lequel les alliés devraient combattre.

Pour ce premier jour de l’*Harmattan*, les forces françaises ont déployé les appareils qui devaient être utilisés dans l’exercice *Southern Mistral* ainsi que deux frégates anti-aériennes et de défense aérienne (le *Jean Bart* et le *Forbin*) positionnées au large de la Libye. Elles auraient détruit quatre blindés. De leur côté, les forces anglo-saxonnes ont utilisé un sous-marin britannique de la classe Trafalgar et onze bâtiments états-unien —dont deux destroyers (le *Stout* et le *Barry*) et trois sous-marins (le *Providence*, le *Florida*, et le *Scranton*)— pour tirer 110 missiles guidés Tomahawk.

Cette opération militaire pourrait durer si les forces libyennes opposent une résistance. Quoi qu'il en soit, la logique adoptée devrait conduire à la situation qui avait prévalu en Irak entre *Tempête du désert* et *Iraqi Freedom* : une partition *de facto* du pays entre loyalistes et rebelles.

Notes

[1] « [Press conference by Anders Fogh Rasmussen on Libya](#) », Réseau Voltaire, 10 mars 2011.

[2] Sur la manipulation de la crise libyenne et les intentions US en Afrique, lire : « [Proche-Orient : la contre-révolution d'Obama](#) », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 16 mars 2011.

[3] « [Résolution 1973](#) » (avec le texte des débats), Réseau Voltaire, 17 mars 2011.

Thierry Meyssan : *Analyste politique français, président-fondateur du [Réseau Voltaire](#) et de la conférence [Axis for Peace](#). Il publie chaque semaine des chroniques de politique étrangère dans la presse arabe et russe. Dernier ouvrage publié : [L'Effroyable imposture 2](#), éd. JP Bertrand*

La source originale de cet article est [Le Réseau Voltaire](#)
Copyright © [Thierry Meyssan](#), [Le Réseau Voltaire](#), 2011

Articles Par : **[Thierry Meyssan](#)**

A propos :

Intellectuel français, président-fondateur du Réseau Voltaire et de la conférence Axis for Peace. Dernier ouvrage en français : *L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations* (éd. JP Bertrand, 2007).

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

